

ECONOMIE - Une association des usagers de l'eau s'est créée et milite pour le passage en régie

« Ce serait un signe fort »

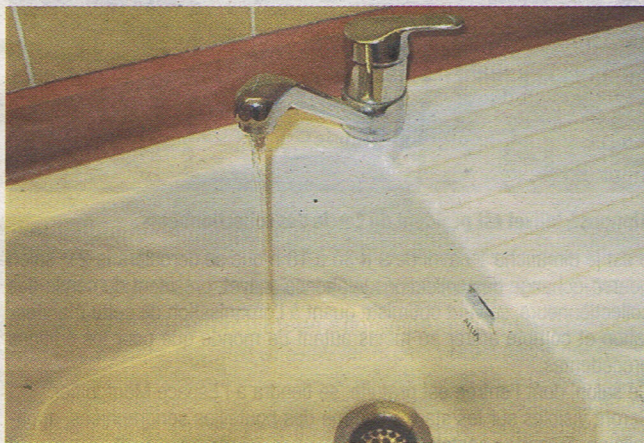
C'est le 27 avril que le conseil municipal d'Annonay révélera le futur mode de gestion de l'eau pour la ville dont le contrat avec la Saur arrive à échéance à la fin de cette année. Tout va donc aller très vite.

« Des pratiques scandaleuses »

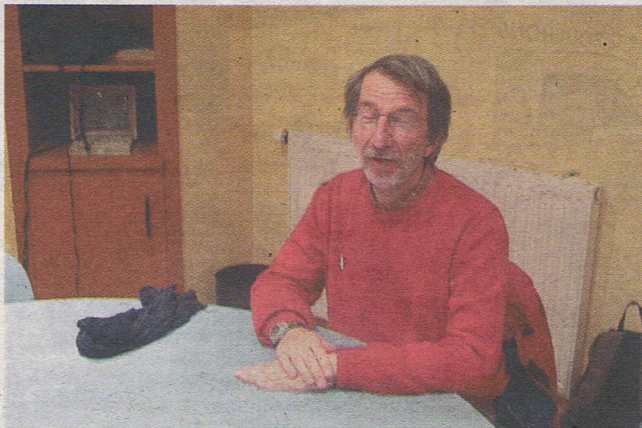
Un audit a été commandé au cabinet d'étude Services publics 2000 et lors du conseil du 23 mars une commission consultative sera installée sur cette question. Un organe où devraient siéger des représentants de l'Association des usagers de l'eau de la région d'Annonay nouvellement créée et présidée par l'ancien élu Dominique Wojylac. Lui

et la quarantaine de membres s'inquiètent que « l'eau soit devenu un enjeu de placement financier et spéculations » et militent donc pour « une revalorisation des services publics » dans ce domaine, ce qui passe par la régie qui permettrait à la ville de maîtriser l'entretien et l'exploitation du réseau.

Dominique Wojylac justifie sa préférence par « les pratiques scandaleuses de la Saur depuis l'entrée en vigueur du contrat qui la lie actuellement à la ville d'Annonay. Dès la première année en 1994, le prix de l'abonnement a augmenté de 77 % et celui du mètre cube de 27 % sans parler des augmentations tout au long du contrat qui ne correspondent



La gestion de l'eau sera un test important pour la municipalité.



Dominique Wojylac est président de l'Association des usagers de l'eau de la région d'Annonay.

pas à l'indice des prix à la consommation ». Mais même une promesse de baisse des prix ne satisferait pas les membres de l'association : « Si la Saur propose une baisse de 30 %, rien ne nous prouvera que c'est quand même un prix correct, cela prouvera juste que les Annonéens ont payé un prix injustifié pendant des années. » Il poursuit : « Dans les factures de la Saur sont compris des frais de siège et de communication, ce ne sera pas le cas avec une régie qui, en plus, ne sera pas soumise à l'impôt ».

« Plus de transparence »

La position de l'association repose donc surtout sur une maîtrise des tarifs mais pas

seulement selon Dominique Wojylac qui explique que « l'eau est une ressource fragile qui se raréfie, c'est donc plus rassurant de voir sa gestion confiée à une régie publique ; cela permet plus de transparence, les finances d'une régie étant surveillées par la cour régionale des comptes ».

L'Association des usagers de l'eau de la région d'Annonay attend donc la décision de la ville avec une certaine impatience même si comme le dit Dominique Wojylac : « Rien ne nous incite à un optimisme béat, pourtant l'équipe municipale aurait tout à gagner à passer en régie, ce serait un signe fort. » Réponse le 24 avril...

**ASS. des Usagers de l'eau
de l'agglomération Tournonnaise
MMPT. 36, quai Gambetta
07300 TOURNON / RHÔNE**

BASKET - Le BCNA bat Salon-de-Provence 86 à 78

Seule la victoire est belle